Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20261014-2026_10_10-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND

2026-10-10

L'an deux mil vingt-six, le quatorze octobre, le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Olivier Ropert, Maire.

Secrétaire de Séance : Nadine Roux

Date de convocation du Conseil municipal : le 07 octobre 2026

PRÉSENTS : Alain Amblard, Laurent Benoît, Clément Bonnier, Patrick Collet, Fleur de Launay, Aymeric Desmet, Vanessa Dijoux, Camille Doudard, Nadine Roux, Hélène Hervo, Céline Mercier, Yohann Pegeault, Steven Perrichot, Jean-Marc Puissant, Julien Querbouët, Mathilde Querbouët, Olivier Ropert, Hippolyte Schreiner, Carine Schurb, Alain Tanné, Eric Vallet, Céline Viaud, Tarik Vissuzaine, Eva Warns.

ABSENTS : Florence Fretay (pouvoir à Eva Warns), Sarah Huet (pouvoir à Clément Bonnier), Nathalie Ranno (pouvoir à Juien Querbouët)

VOTES A MAINS LEVÉES

Point inscrit à l'ordre du jour.

Conseillers en exercice : 27	Conseillers présents : 24	Votants : 27
POUR : 27	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Olivier Ropert, Maire

CREATION ET MODIFICATIONS DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Poste d'agent espaces publics

Il est proposé de **modifier** un poste d'agent de maîtrise, pour permettre à compter du 1er novembre 2026, le recrutement d'un agent espaces publics, suite au **départ en retraite** de l'agent actuellement en poste.

Le tableau des effectifs est modifié de la façon suivante :

FONCTION	GRADE	NOUVEAU GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET
Agent espaces publics	Agent de maîtrise	Adjoint technique principal de 2ème classe	35/35ème	01/11/2026

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20261014-2026_10_10-DE

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant le tableau complet des effectifs au 1er novembre 2026,

Considérant la nécessité de modifier un emploi au tableau des effectifs,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **D'approuver la modification du poste d'agent espaces publics présentées ci-dessus,**
- **De valider le nouveau tableau des effectifs à compter du 1er novembre 2026.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Olivier Ropert

